

# Le petit Babillard illustré

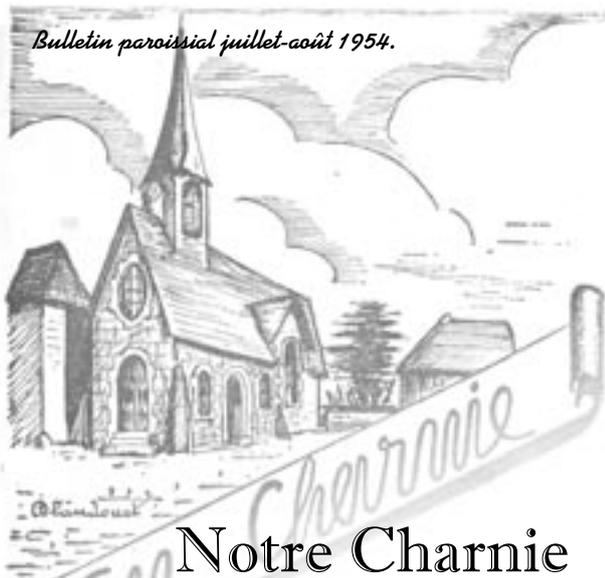
A la recherche des traces du passé  
de nos villages.

2,50\*euros

\*Frais d'envoi, de distribution  
ou de mise à disposition inclus.



Bulletin paroissial juillet-août 1954.



## Notre Charnie

En observant la carte d'Etat-Major de notre région, nous distinguons deux massifs forestiers : la Grande Charnie et la Petite Charnie plus dense, sauvegardée par son statut de forêt domaniale. Voici des siècles, cet ensemble occupait un territoire allant de Montsûrs à Sillé-le-Guillaume, « à la terre dure » débordant les limites actuelles ; ne reste-t-il pas des lieux-dits s'y référant : La Roche, Les Roches, Le Rocher, La Pierre, La Grosse Pierre, La Basse Roche, Le Rocherai.

Au VIIe siècle l'ermite Céneré s'installa dans la forêt de Charnie à Saulges. Des vestiges, de beaux restes parfois rappellent des prieurés, des monastères à Neuville, Saint-Denis-d'Orques, Etival. Nous avons aussi des vestiges de châteaux, de domaines, bien restaurés, dont le fleuron est Ste Suzanne, voyez aussi Bouillé, à Torcé, et la clairière de la Muette à Saint Denis d'Orques qui fut relais de chasse de la même famille.

Charles VI perdit la raison dans l'immense « forêt du Mans » en 1392. Est-ce caché près du Chêne

## Les grandes étapes de la vie



Bourbon à Torcé qu'un vieil homme intimida le triste roi en se jetant devant sa monture « Ne va pas plus loin, noble roi, tu es trahi ! ».

Perrine Dugué dont la mémoire perdue depuis la Révolution est honorée à Blandouët, Ste-Suzanne, Thorigné, St Jean-sur-Erve, Chammes.

Chemiré, Chammes, Blandouët possédèrent des forges plus ou moins importantes dont les ouvrages spécialisés font mention, rappelées par Le Fourneau, Le Minerai, Les Fourneaux, Le Petit Fourneau ; la présence de forges est attestée dès le 17e siècle : un impôt était payé à la baronnie de Ste Suzanne ; pendant un temps, au 19e siècle, celles de Moncor et Chéméré furent dirigées par des membres de la famille des Bourbon-Durocher dont parle Louis-Etienne Prévost dans un mémoire de 1914. (L.E. Prévost fut membre de la commission historique et archéologique de la Mayenne).

Ainsi pouvons-nous citer les uns ou les autres de ces villages en y trouvant des points communs, les enlaçant, les reliant les uns aux autres. N'oublions pas la parentèle éparpillée au fil des siècles par des mariages, des installations dans telle ou telle ferme ou métairie, ce qui se traduit aujourd'hui par des retrouvailles fortuites près de tombes de parents à la Tous-saint, avec échanges de nouvelles des vivants, entretenant les liens et continuant la chaîne des générations.

Les Ateliers d'Histoire de la Charnie ne vont-ils pas contribuer à exhumers des souvenirs et à faire mieux connaître des histoires enchevêtrées le long des routes et des sentiers, au cœur des bourgs et des essarts ?

Marguerite Montaroux.

# L'édito de Blandouet

## Une grande étape dans la vie des Ateliers

Dans le précédent petit Babillard illustré, nous nous interrogeons sur l'utilité d'étendre les Ateliers d'histoire de Blandouët « ... à un espace plus large qui pourrait être celui des confins de la Grande Charnie. »

L'idée a cheminé. Le 19 juillet nous avons écrit à une vingtaine de personnes habitant dans les communes touchant Blandouët et celles riveraines sarthoises de la Grande Charnie. Cet appel a suscité un intérêt dans pratiquement la totalité des huit communes. Deux associations sont allées un peu plus loin, celle des Amis de Sainte-Suzanne et celle des Amis de la Chapelle d'Etival, conjointement avec animation-loisirs de Chemiré-en-Charnie, que nous avons déjà rencontrées.

Par le passé, la forêt a pu parfois séparer nos communes. Il semble qu'aujourd'hui la Grande Charnie soit en passe de nous unir. En tout cas, si les Ateliers d'histoire continuent d'aller de l'avant, c'est à elle que nous le devons.

Pour les nouveaux Ateliers de la Charnie, il s'agira, demain encore, de maintenir, rétablir et développer le lien social. Simplement nous changeons d'échelle. Nous allons essayer de continuer entre gens d'Erve et de Charnie ce que nous avons commencé à faire entre nous, parce que nous avons en nous quelque chose de Blandouet.

C'est ainsi que nous avons créé les ateliers, pour y « fabriquer ensemble notre histoire locale ». Le recueil de témoignages, le partage et les « babillages » autour de documents et la découverte de notre patrimoine nous ont permis peu à peu de réunir les éléments pour avancer dans notre entreprise. Maintenant, grâce à vous lecteurs fidèles et nouveaux lecteurs, nous allons pouvoir poursuivre, riches de nos différences, heureux de notre rencontre et en attente de celles à venir.

Ce « nouveau premier numéro » du petit Babillard illustré est déjà un résultat prometteur. Dès lors, nul doute, qu'entre l'implication des Amis de Sainte-Suzanne et la réponse touchante de Martine Letourneur, au nom des « passionnés de l'histoire de Chemiré et de la Chapelle d'Etival », d'autres numéros suivront. Après viendront peut-être des veillées, puis des randonnées, qui nous emmèneront loin, en farandoles joyeuses, à la recherche des traces du passé de nos villages blottis à l'orée de la Grande Charnie.

Bonne lecture à toutes et à tous et à bientôt !



## L'édito de Sainte-Suzanne

### Notre passé, une histoire commune, des souvenirs à tisser...

Le sous-titre du Petit Babillard illustré convient bien à ce que nous, habitants d'Erve et Charnie, pouvons partager ensemble : « A la recherche des traces du passé de notre village ». Nous partageons en effet un territoire qui a connu les mêmes guerres, les mêmes hivers, les mêmes richesses, les mêmes espoirs. Nous vivons au cœur du Maine, artificiellement séparés entre Sarthe et Mayenne, légitimement fidèles à nos villages respectifs, mais nous avons au cœur, au delà des cercles de la famille, du hameau et du village, les mêmes paroles, les mêmes traditions, les mêmes pratiques. Et nos familles ont tant de ramifications communes ou croisées !

Les quelques exemples suivants montrent que notre Histoire elle-même ne s'arrête pas aux limites de nos communes : ainsi Saint Al-leaume, ermite de Saint-Nicolas, fonda avec Raoul VII de Beaumont et sa soeur Godehilde, l'abbaye d'Etival ; c'est Raoul VIII, également seigneur de Ste-Suzanne, qui contribua à fonder la Chartreuse du Parc d'Orques à Saint-Denis. Michel Luette, seigneur de La Vallée à Blandouet, fut gouverneur sous Henri IV du château et de la ville de Sainte-Suzanne, de même, un peu avant lui, que Claude de Bouillé, de Torcé, qui défendit la Cité contre les ligueurs. Perrine Dugué, de Thorigné, fut assassinée

Le petit Babillard illustré, chez Marie Nédélec, n°5 place Adam Becker, 53270 Blandouet - <http://blandouet.chez.tiscali.fr> - Directeur de la publication : Frédéric Baudry - Secrétariat de rédaction : Corinne Allain, Nicole Baudry - Editorial : Marguerite Montaroux - Chapeaux de rubriques et d'articles : Frédéric Baudry - Ont participé à la rédaction et à la réalisation de ce numéro : Suzanne Aristée, Fernande Ausselin, Jean Bellanger, Rachel et Bernard Brunet, Bernard Brunet fils, Louis Chauveau père, Mickaël Chauveau, Bernard Claret, Judith Davis, Florence Dorizon, Jean-Claude Dorizon, Daniel Dufour, Sylvie Gohier, Karine et Jacques Létard, Philippe Métayer, Marguerite Montaroux, Jean-Pierre Morteveille, Gérard Morteveille, André Moullé, Marie Nédélec, Sambina Sinan, Gilbert Travet. - Mise en page : Séverine Baudry - Abonnements-distribution : Corinne Allain, Marie-Louise Nédélec - Trésorier : Yvon Blanchard. - Le petit Babillard illustré est une publication de l'association du comité des fêtes et d'animation de Blandouet. Imprimerie : Imprim' services, 53960 Bonchamp-Les-Laval. Dépôt légal : juin 2005. ISSN : 1771-7051 - Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales sous le label imprim'vert.

par trois chouans sur ce qui s'appelait alors la lande de Blandouet. Le général Prévost, inhumé à Blandouet, est l'auteur d'articles sur le mur vitrifié de Ste-Suzanne...

Alors si notre Histoire et notre "culture" sont communes, nos approches peuvent se compléter. Les Ateliers d'histoire de Blandouet proposent une approche très intéressante et complémentaire qui mérite d'être connue et partagée; et Les amis de Sainte-Suzanne, créés en 1962, disposent aujourd'hui d'un potentiel d'illustrations (photos, textes, cartes postales, objets...) qui dépassent largement le cadre de la cité elle-même et qui peuvent

bien sûr être partagés avec nos voisins et amis. Nous avons aussi à apprendre d'eux. Alors nous avons décidé de nous ouvrir à ce territoire d'Erve et de Charnie, de participer et de favoriser ces rencontres, ces travaux communs, en participant par exemple du mieux que nous pourrons dès les prochains numéros, au petit Babillard illustré. Merci à nos amis de Blandouet qui sont à l'origine de ce rapprochement autour de notre Pays de Charnie, où nous cheminerons donc souvent ensemble.

Jean-Pierre Morteveille, vice-président de l'association des Amis de Sainte-Suzanne.

## L'édito de Chemiré

### Une histoire de rencontres

J'ai connu «Le Petit Babillard» par mon père (qui l'avait lui-même découvert grâce à une voisine), puis par des amis qui m'ont permis de recevoir personnellement le n°7. J'ai donc pu lire attentivement les articles de ce journal des «Ateliers de l'Histoire» et l'apprécier.

Alors bien sûr, «ça» parle de Blandouet que j'ai découvert au hasard de quelques étapes des rallyes touristiques que nous organisons depuis plus de 25 ans à Chemiré-en-Charnie. Ce n'est pas vraiment «chez moi» et pourtant de nombreux témoignages trouvent un écho dans mon esprit car ils dépassent les limites territoriales.

Je pense plus particulièrement aux articles développés dans «à travers bois et forêts». Tout simplement parce que mon père a été un de ces bûcherons de la Charnie vadrouillant aux hasards des coupes sur Viviers (où il est né), Neuville (où mes parents ont vécu pendant 25 ans), Chemiré (où ils vivent aujourd'hui), en passant par Torcé (où est née ma mère)... et Blandouet (où papa jeune homme a travaillé dans des fermes).

Et c'est LA rencontre avec les membres des «Ateliers de l'Histoire de Blandouet» qui nous expliquent leur démarche et leur devise «Recueillir, partager, transmettre». Ils nous expliquent aussi leur souhait d'élargir le cercle à la Charnie. Forcément, l'idée ne pouvait que plaire à la «fille de la Charnie» que je suis ! Comme elle plaît à tous ces passionnés de l'histoire de leur village : Chemiré et de l'abbaye d'Etival !

Pour avoir participé à un projet de films sur la vie à la campagne aujourd'hui et la place des néo-ruraux, j'ai apprécié de rencontrer ces gens qui ont choisi de revenir dans nos campagnes, de les faire revivre en prouvant qu'on peut s'y installer plus que le temps d'un week-end ou de vacances, qu'on peut y exercer une profession. Dans



l'idée du réalisateur, ces films devaient servir de prétexte à des «veillées», comme autrefois ! Une idée déjà mise en pratique à Blandouet !

Recueillir auprès de nos Aînés qui sont la mémoire vivante avant qu'elle ne disparaisse avec eux et s'enrichir de tous ces témoignages.

Partager cette «Histoire» avec tous ceux qui le souhaitent et en particulier avec ces nouveaux habitants à la recherche d'une qualité de vie et d'une authenticité qui ont disparu en ville. Ces néo-ruraux portent un regard «neuf» sur nos villages et grâce à eux on se surprend parfois à en redécouvrir tout le charme.

Transmettre :

- à nos enfants pour qu'ils n'oublient pas leurs racines et les valeurs transmises par leurs ancêtres.

- aux générations futures, jouant ainsi le rôle de maillon dans la grande histoire de l'humanité.

Rencontrer des gens autour du passé pour construire l'avenir sur ces lieux chargés d'Histoire à travers les histoires des petites gens de la Charnie... ceux de Chemiré et d'ailleurs !

Martine Letourneur (née Guittet).

# Les actualités

## Dans les boîtes à courrier

La messagerie du site de la Pierre Babillarde : <http://blandouet.chez-alice.fr>

Madame,

Le petit Babillard que ma nièce vient de m'adresser m'a émerveillée, car tant de souvenirs se sont réveillés.

Je suis née à Blandouet, la petite route qui passe derrière le cimetière, dans une seule pièce nous vivions à 6. Mon père avait perdu une jambe à la guerre de 14. Maman rendait de petits services, tout en n'étant pas infirmière, elle posait les ventouses, les sangsues et perçait les oreilles... Nous avons quitté Blandouet en 1931 je crois, papa ayant obtenu un travail dans l'Eure.

Je serais ravie de recevoir votre petit journal et je vous en remercie.

Mon bon souvenir à Fili Marteau et Fernande Fourmond.

J'ai 86 ans, veuve depuis 3 ans, ayant habité Paris et maintenant à la retraite en Normandie...

Mon bon souvenir et meilleurs sentiments.

Suzanne Aristée, née Lerouge.

## Du nouveau sur la toile

Dans la foulée du petit Babillard illustré, le site des Ateliers d'histoire de Blandouet s'est élargi lui aussi aux villages alentour de la Grande Charnie. Alors voici les renseignements utiles pour continuer à fabriquer, tous ensemble, l'histoire de nos villages : <http://pierre.babillarde.free.fr> et [blandouet53@hotmail.com](mailto:blandouet53@hotmail.com)

Et puis ne passez pas à côté de l'autre portail sur la Charnie, dont voici l'adresse : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Charnie>, sans pousser la porte. Des pages ont été proposées comme « article de qualité » dans Wikipédia ! Mettez vite ces sites dans vos favoris.

## La rand'automne

### Blandouet

#### Les randonneurs découvrent les moulins à eau

Plus de 25 personnes ont participé, lundi, à la Rand'automne organisée par les ateliers d'histoire du comté des filles et d'animation de Blandouet. Après Torcé-Viviers et Charnie-en-Charnie, la randonnée allait cette fois à la découverte des moulins à eau de Sainte-Suzanne, en compagnie d'Anthony Robert, l'animateur patrimoine du musée de l'Audois.

Les participants ont été surpris par l'importance de l'activité économique sur les bords de l'Erne, de l'époque médiévale au début du siècle dernier. Après un pique-nique au Grand-Moulin, le groupe est allé admirer la vue sur la cité qu'offre le Tertre Ganne. Et a fini sa découverte d'une partie du pat-



Les randonneurs ne soupçonnaient pas l'existence d'un tel patrimoine. Les randonneurs ne soupçonnaient pas l'existence d'un tel patrimoine. Les randonneurs ne soupçonnaient pas l'existence d'un tel patrimoine.

## Exposition aux archives départementales : nouveaux trésors depuis 2000



Après être allée à Laval aux Archives départementales de la Mayenne avec monsieur Dorizon, madame Judith Davis, voici mes impressions sur l'exposition qui avait pour nom « Les Archives, nouveaux trésors depuis l'an 2000 ».

Monsieur Joël Surcouf a mis ces nouveaux trésors en exposition à notre grand plaisir et grand honneur. Ceux-ci arrivent aux archives publiques par versement ou par dépôt, les archives privées quant à elles, arrivent par dons, legs, dépôts ou achats. Ces deux sortes de trésors viennent s'ajouter aux 20 kilomètres linéaires qui sont déjà répartis sur 36 salles qui elles-mêmes sont réparties sur les 6 étages du bâtiment. Conserver ces documents est une façon de reconnaître les efforts de tous ceux qui contribuent à la sauvegarde du patrimoine, c'est aussi une façon de sensibiliser les visiteurs à la diversité de ce que recouvrent les archives.

Sans tout exposer, j'ai été personnellement in-



Accident de train à Ernée en 1910.



Hiver 1889/1890

téressée par les éléments suivants :

- en premier : la catastrophe du train à Ernée qui a eu lieu le 25 avril 1910 en provenance de Landivy : heureusement, il n'y a pas eu de morts, mais seulement un seul blessé (les trains d'alors ne roulaient pas à la vitesse de maintenant).
- en deuxième : l'hiver 1879-1880 fut si rude que tous les plans d'eau et rivières furent gelés pendant plusieurs semaines. Ainsi les promeneurs pouvaient en toute sécurité se promener sur les étendues de glace car celle-ci était très épaisse.
- enfin : en 1890, lors de l'installation des

lois Jules Ferry sur l'école, les rares élèves d'alors avaient déjà un bulletin scolaire ressemblant à celui qui existe en ce moment, à ceci près que l'écriture était manuscrite et faite à l'aide de plumes (Sergent-major).

En conclusion, j'ai été vraiment intéressée par cette exposition, parce que je trouve que tout ce qui touche au passé me montre comment ont vécu nos grands parents. Il est très important de garder la mémoire de tout ce qui constitue notre patrimoine. Sambina Sinan.



## Report de la veillée du 27 octobre

*Côté Ateliers, le plaisir et la motivation sont la base de l'engagement de chacun(e). Les choix des sujets, la façon de travailler, tout ceci se fait au rythme et fonction des moyens des uns et des autres. Le temps consacré doit être synonyme de bonheur partagé. Côté réalisations (veillées, parution du journal, randonnées, projections de photos, mise à jour du site de la pierre babillarde, etc.) nous nous efforçons de respecter les rendez-vous auxquels vous êtes habitués depuis ces quatre années passées ensemble. Il y a toutefois des contre-temps inévitables. Ainsi, le 27 octobre devait avoir lieu la veillée sur le thème « A travers bois et chemins » et il était prévu que Jean-François Garin vienne nous faire partager ses connaissances et sa passion de la forêt. Or, le même jour, il était pris par l'assemblée générale de l'association des Amis de Sainte-Suzanne... à laquelle les Ateliers d'histoire de Blandouet étaient invités pour présenter leur proposition d'élargissement aux communes riveraines de la Charnie ! Report donc de la veillée au 15 décembre, mais quel bonheur quand ces changements riment avec nouvelles rencontres. Et avec richesse, comme en témoigne cette étonnante vue du château de Saint Nicolas, transmise par Jean-François Garin.*



## La veillée de printemps : quand et où ?

Annnonce : **Pour cause d'élargissement, les Ateliers de la Charnie sont actuellement dans l'impossibilité de vous dire le lieu et le jour de leur prochaine veillée.** Mais c'est sûr, la veillée de printemps aura lieu, avant l'été, quelque part en Charnie, nous y serons nombreux et la convivialité sera au rendez-vous ! Pour qu'ils puissent se faire une idée de ce temps fort de la vie des Ateliers, c'est là qu'ils sont véritablement nés, nous avons invité les Amis de la Chapelle d'Etival et ceux de Sainte Suzanne à participer à la veillée du 15 décembre, salle Perrine Dugué, à Blandouet. Nous verrons ensuite ensemble si des moments semblables peuvent être organisés alentour de la Grande Charnie. Peut-être

croiserons-nous ainsi en chemin, entre le château de Sainte Suzanne et l'abbaye d'Etival, les mânes de la fière Duchesse Eléonore-Renée de Bouillé ou le bon ermite Alléaume ?

En attendant de décider du lieu et du soir, l'animation de la prochaine veillée se fera comme à l'habitude autour du thème du dossier du dernier petit Babilard illustré, celui que vous avez en mains. Vous pouvez donc rechercher dès maintenant les documents, noter souvenirs et anecdotes, faire des dessins, rassembler des livres, préparer des chants, etc. se rapportant à l'histoire de ce thème dans le passé de nos villages. N'hésitez pas à nous écrire à : Ateliers de la Charnie, chez Marie Nédélec, 5 place Adam Becker, 53270 Blandouet, ou à envoyer un courriel à : **ateliersdelacharnie@free.fr** A bientôt !

## La randonnée de printemps 2008 : où et quand ?

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le jour et le lieu de la prochaine randonnée ne sont pas fixés. Après la promenade des Moulins à Sainte Suzanne, l'envie est grande de retourner sur le versant sarthois de la Grande Charnie où il y a tant à découvrir et de personnes à rencontrer. Les guides sont d'ores et déjà au travail et nous diffuserons largement l'endroit et la date dès quelles seront arrêtées. Comme toujours, il y aura un bref compte-rendu dans le prochain « Petit Babilard illustré » et plus d'infos et de photos sur le site **<http://pierre.babillarde.free.fr>**, pour permettre à tous de découvrir les richesses des villages de la Grande Charnie.

## Du premier tracteur au dernier cheval

Tel est le thème retenu pour le petit Babillard illustré n°9. Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas ouvert de dossier sur un sujet directement lié à l'agriculture. Avec l'évocation de l'arrivée du tracteur dans nos campagnes et la disparition des chevaux de trait, les Ateliers de la Charnie vous proposent de retracer l'histoire et de faire revivre cette évolution qui a bouleversé silencieusement la vie de nos communes. Le travail dans les fermes, tout comme l'activité dans les bourgs, ont été profondément modifiés par la mécanisation de l'agriculture. Il y a plusieurs manières de partir à la recherche des traces de cette mutation, somme toute récente, et mille et un sujets\* pour en parler. Fidèles à notre démarche nous ne privilégions qu'une chose, l'envie de partager nos souvenirs et d'enrichir nos esprits. Voilà le moteur des Ateliers. Alors libre champ aux documents, aux archives, libre cours aux récits, témoignages, anecdotes. Depuis la fête, lorsque le premier tracteur est entré en toussotant dans la cour de la ferme, jusqu'au souper silencieux quand la dernière jument est morte, en passant par le recensement des animaux pendant la guerre, la vie des chevaux et l'histoire des hommes sont intimement mêlées. Nul doute que des pages pleines de surprises, chargées d'émotion et de poésie, sortiront de nos Ateliers en hommage aux fermiers et artisans des villages de la Grande Charnie, ainsi qu'à leurs fidèles compagnons de labeur.

\*Le labour, les travaux à la ferme, les déplacements, chez le maréchal-ferrant, le bourrelier, les soins, les noms des chevaux...

# Les grandes étapes de la Vie

Entre le premier cri et le dernier soupir, puis le dernier voyage et enfin le grand repos, les grandes étapes de la vie se succèdent. Il arrive qu'elles s'égrènent paisiblement, au fil de nombreuses années, parfois elle se précipitent, s'accumulent et bouleversent nos vies. Mais l'essentiel n'est-il pas dans l'intensité de chaque instant vécu et le sens qu'il revêt, pour nous et pour ceux qui nous entourent ? Qu'il s'agisse de moments de joie, de bonheur, d'amitié ou bien de peine, de souffrance et de solitude, les textes qui suivent disent bien l'émotion de celles et ceux qui les ont écrits.

Une émotion encore plus présente que dans les dossiers précédents, car pour parler des grandes étapes de la vie, nous ne pouvons nous appuyer que sur la nôtre.

C'est aussi pour cela qu'à côté de ces étapes certains ont évoqué d'autres moments de leur existence où leur vie s'est jouée, qu'elle soit éducative, citoyenne, ou professionnelle. Au final, des parcours de vies qui auraient pu être les nôtres, si nous étions nés à un autre moment et avons vécu à un autre endroit.

## Lorsque l'enfant paraît

Par le passé il est évident que la naissance se passait à la maison. Au 19<sup>e</sup> siècle, la maman n'avait guère le temps de se reposer, le travail et les aînés l'attendaient. Elle était assistée d'une voisine un peu experte, ce qui n'empêchait pas les accidents ; on remarque aussi dans les tables décennales la mention encore assez souvent revenue d'enfants morts-nés, déclarés ainsi ou avec un prénom, prénom qui était alors repris par l'enfant suivant, sous sa forme féminine ou masculine.

A cette époque, le nouveau-né était présenté à la mairie par le père assisté de deux témoins.

Année 1852 Acte n°3

« Lan mil huit cent cinquante-deux, le trois février à quatre heures du soir par devant nous Louis-Emile Prévost maire de la commune de Blandouët, ... a comparu le sieur François Chailleux âgé de trente-quatre ans cultivateur demeurant au pourtour de cette commune(1) qui nous a présenté un enfant de sexe féminin né aujourd'hui à dix heures du matin, à la maison du déclarant et d'Anne Lefèvre âgée de vingt-huit ans sans profession. Il a déclaré vouloir donner les prénoms de Françoise Joséphine ; les dites déclaration et présen-

tation ont été faites en présence de Julien Morin vingt-six ans et Julien Guillemain vingt-neuf ans demeurant en cette commune. Le père a déclaré qu'il ne savait pas signer. »  
Signatures : Guillemain - Morin - Prevost

1- probablement Les Mottais d'après les listes de dénombrement des années suivantes.



Fonts baptismaux de l'église de Sainte-Suzanne.

On remarque que l'enfant porte le féminin du prénom du père, elle a une sœur aînée Anne, prénom de la mère, l'enfant suivant un garçon se prénommera François et Françoise Joséphine deviendra pour la famille simplement Joséphine. Françoise Joséphine Chailleux s'est mariée à Blandouët le 7 juin 1869 avec Joseph René Paumier.

En 1913, l'enfant n'était plus présenté à la mairie ; le père demeurait accompagné d'un témoin. Après le conflit de 1914-1918, le prénom du soldat disparu est donné à un neveu ; le même prénom passait de généra-

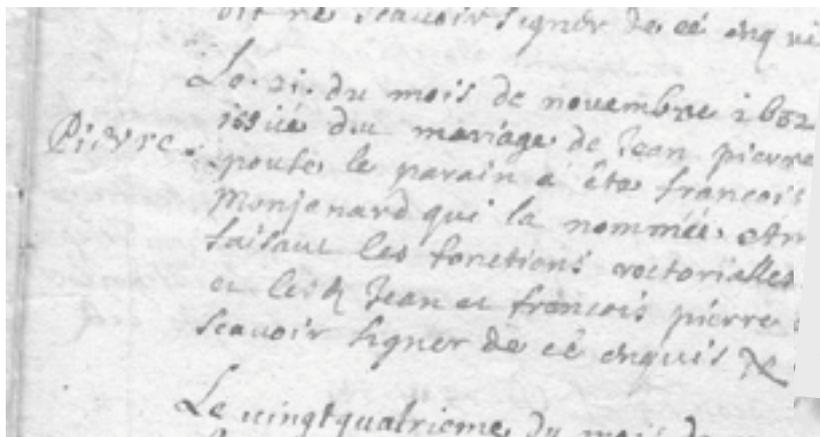
tion en génération pour peu que le malheur ait continué de frapper. Ainsi un petit garçon, Simon, décédé à 4 ans en 1906 a légué son prénom à un neveu décédé trop jeune lui aussi, mais père de famille ; ce papa trop tôt disparu serait grand-père de... Simon 10 ans aujourd'hui.

Peu à peu les femmes devinrent en quelque sorte plus fragiles et mieux accompagnées. Au moment de la naissance la mère de la parturiente venait s'installer chez sa fille pour une huitaine de jours, l'accouchement devenant en quelque sorte une maladie. C'était aussi un moment privilégié de communion entre les deux mères ; si l'enfant était l'aîné il devenait le préféré des grands-parents, au grand dam des enfants suivants qui avaient un bon sens de l'observation. Parfois quelque temps avant la date prévue pour la naissance c'était la future maman qui allait s'installer chez ses parents s'il s'agissait d'un premier-né. La naissance était devenue un moment important de la vie des familles, attentives au bien-

être de la maman et du bébé.

La grande crainte était que l'enfant eut froid : aussi l'habillait-on chaudement : chemise, brassière, bonnet, couche taillée dans des draps usagés, blancs bien entendu, lange bien serré empêchant tout mouvement. Et l'on s'étonnait des pleurs abondants du bébé ! Couché dans son berceau, souvent familial, il disparaissait sous les couvertures : l'invité à visiter l'enfant n'apercevait que le nez et le front, ce qui n'empêchait pas de chercher les ressemblances : au père, à la grand-mère maternelle, voire à l'arrière grand-père paternel. Par le prénom ou par ses traits l'enfant s'inscrivait dans la lignée familiale.

**Marguerite Montaroux.**



*II-Baptême Pierre*

*Le 6 du mois de novembre 1682 a été baptisée une fille du mariage de Jean Pierre et d'Anne Garnier son épouse. Le parrain a été François Pierre, la marraine Louise Monjenard qui l'a nommée Anne par nous prêtre sous-signé faisant les fonctions rectorales de l'église de Blandouët et les Jean Pierre et Monjenard ont dit ne savoir signer cet acquis.*

*Signé : N. Gougeon*

## Le déménagement d'Izé



*L'horloge de Louis Chauveau père.*



*Les cent ans de Louis Chauveau père le 15 octobre 2007.*

Lors de la dernière réunion de comité de coordination, Judith Davis ajoutait les déménagements à la liste des grands moments de la vie proposée dans le Petit Babillard illustré précédent. Voici le récit que nous a fait Louis Chauveau père, il y a deux ans, à propos de celui qu'il a vécu en... 1914. Les déménagements se situent vers le sommet de l'échelle dont se servent les psys pour mesurer le stress. Mais il y a aussi le stress qui stimule et celui qui use. En tout cas, le sommeil du garçonnet d'alors aura été bénéfique à l'arrière-grand-père, devenu centenaire en octobre dernier, à qui les Ateliers de la Charnie adressent tous leurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à son épouse.

« Mon père est parti à la guerre de 14. Ma mère, elle, a déménagé comme elle avait pu et s'est en venue à Saint Denis d'Orques. Ça faisait un bout. En 14, j'avais 7 ans. Je suivais les voitures et puis je me suis lassé. Je suis monté dans l'une d'elles. Dedans, il y avait l'horloge, une horloge de l'ancien temps, une grande. Alors je me suis couché dedans et quand ils sont arrivés à la ferme, ils ont cherché le gars partout. Ils ne me trouvaient point parce que moi je dormais. Et puis il a tombé de l'eau. Ça m'a réveillé. Peut-être que ça m'a renforcé ! A ce déménagement, les jeunes fermiers s'en venaient avec nous pour connaître le pays, parce que là-bas, à Izé, c'étaient des petites fermettes et à Saint Denis, des belles fermes. Ils s'ennuyaient de déménager mon père pour connaître la région. Il n'y avait plus de jeunes, il n'y avait plus que des vieux ».

**Louis Chauveau père** (à Saint-Jean-sur-Erve, le 14 juillet 2005).

# Quand j'ai passé le **certificat d'études** en juin 43



Nous sommes partis de Blandouët en carriole tirée par un cheval. C'est monsieur Brunet qui nous a emmenés, trois garçons, Bernard Brunet, Lucien Huet, Lucien Nicollo et deux filles, Germaine Guedon et moi. Direction l'école primaire de Sainte Suzanne.

Comme épreuves, avant

midi, nous avons géographie, histoire, rédaction, dictée et calcul. Les élèves ayant les notes suffisantes pouvaient continuer les épreuves de l'après-midi : sport, couture pour les filles et dessin pour les garçons. En sport il fallait sauter en hauteur et courir. Grimper à la corde, monter aux arbres, ça ça allait,

d'ailleurs j'étais toujours avec les garçons mais le saut et la course ce n'était pas mon fort. Je me souviens, à l'école ils avaient mis une échelle horizontalement entre les poteaux du préau de la cour des garçons, pour avancer en s'accrochant avec les mains. Moi je prenais un livre, je montais dessus et je lisais. Ce n'est qu'avec monsieur Vallée que les gars et les filles ont joué ensemble, pendant le sport, au foot. On l'a eu qu'une année. C'est dommage, il était bien gentil. Le jour du certificat, le midi, j'avais mangé au restaurant du bon accueil. Je me souviens d'une anecdote. Un élève, qui avait été pour l'occasion chez le coiffeur se faire boucler les cheveux, mais qui avait raté l'examen, était allé voir un oncle qui habitait Sainte-Suzanne en lui faisant croire qu'il était reçu. Il a réussi à lui soutirer une récompense, mais la suite, nous n'en avons rien su ! Marie Nédélec.

## Regard sur le **passé**

Nous avons tous un passage dans notre vie qui nous reste en mémoire. Pour moi, c'est le service militaire.

Appelé le 8 mars 1956 vers le camp de Saint Aubin du Cormier en Ille-et-Vilaine, j'y suis resté deux mois et demi. Après vers une étape plus difficile – vers l'Algérie – le trajet s'est fait par le train. Il y a eu un arrêt à Lyon. Nous regardions par les fenêtres. Sur les quais, la gendarmerie faisait la garde pour que personne ne descende. J'ai eu un flash de bonheur. J'ai reconnu M. Lucien Bernier, gendarme qui avait habité aux Loges. On a pu se parler quelques mots. Il me dit : « courage Daniel, dans quelques mois tu seras de retour », mais les mois se sont transformés en années.

Le train est reparti vers Marseille, ensuite le bateau sur le Sidi-bel-Abbès, direction les cales pour les plus malades. Alger, direction Paul Gazelle, Tizi-Ouzou, les gorges de Palestro, une zone dangereuse. De garde une nuit sur deux, nuits



de patrouille, parfois des embuscades. Des moments difficiles, mais nous étions soudés dans la même galère. J'avais reçu un colis de la commune qui avait été confectionné par des personnes de Blandouët. Je les ai remerciées par courrier. Après deux années, je suis rentré fin mars 1958 par le bateau El Mansour vers Port-Vendres.

Quel bonheur de retrouver sa famille, amis et de revoir son village. Pendant cette période que j'ai

vécue, je me suis fait cinq copains – de la Vendée, Sarthe, Ille-et-Vilaine et Mayenne – nous sommes toujours en contact, on se rencontre tous les ans. C'est toujours des moments de souvenir que nous vivons, une amitié profonde.

Nous avons encore en souvenir un jour de patrouille, une embuscade importante. Nous n'étions pas assez nombreux et les munitions s'épuisaient. Par chance, un hélicoptère a survolé la zone. Nos adversaires ont pris peur, ils ont cru à un renfort de militaires. Lorsque nous sommes rentrés au camp, nos supérieurs nous ont dit « c'était le Général De Gaulle ». Grâce à lui, notre vie a pu être sauvée.

Daniel Dufour.



*Les copains d'Algérie :  
Michel Cochonneau, Raymond Huault,  
Daniel Dufour et Raymond Beauchef à Blandouet en 2006.*

## Mes NOCES, en novembre, pendant la guerre



*Georges et Germande Ausselin.*

Je me suis mariée en 44, j'avais vingt-quatre ans et je disais toujours « je voudrais fêter la sainte « Catherine ». Je n'ai pas attendu un an, Georges avait 27 ans lui, il était temps de se marier.

La robe, c'était ma patronne qui me l'avait faite. La couronne était en fleurs d'oranger, achetée chez les modistes. C'était comme de la cire, blanc comme de la bougie et pour le voile, comme j'étais pas grande, ils l'avaient mis à déborder un peu au-dessus. Georges était en costume. Celui qui en avait un d'avance, naturellement,

il le conservait pour ces jours-là. On ne les mettait que pour les cérémonies. Celui qui grossissait ma foi c'était fichu !

J'avais donné de mes cartes de vêtement à une de mes cousines qui était venue pour le mariage, pour faire sa robe, pour qu'elle puisse acheter le tissu. C'était triste des fois à ce moment-là. Enfin c'était comme ça, la mauvaise période. Après, la robe de mariée était sacrifiée, il fallait la faire nettoyer, on la faisait couper pour la porter et puis on la faisait teindre.

Les mariages, monsieur le curé les annonçait trois semaines avant et il fallait pas que la mariée, elle, soit à entendre. Je ne sais pas pourquoi, c'était malheur. C'était encore un dicton. Moi je regrettais tant déjà de ne plus aller chanter avec les filles. Alors je disais que s'il fallait que je sois trois semaines à rester sans aller à la messe avant de me marier, eh bien j'irai quand même. Et j'y ai été ! D'entendre notre nom, ma foi...

Avant la messe on partait de chez nous et puis c'était le garçon ou la demoiselle d'honneur qui plaçait les gens pour le défilé. La première demoiselle d'honneur portait le voile pour ne pas qu'il traîne par terre. L'autre, elle, était en supplément parce que c'était en cortège deux par deux. C'était pour voir les plus proches de notre famille. Il semblait qu'elle était davantage à l'honneur, mais c'était pas plus d'honneur. Ça faisait un cortège, c'était beau au fond. Si c'était la mariée, c'était le père qui l'accompagnait et la mère se mettait au fond avec son garçon.

Comme j'étais chanteuse à l'église, à ce moment là, monsieur le curé nous donnait une classe. Au lieu d'avoir la messe à dix heures on l'avait à onze heures. Il y avait des classes comme pour les enterrements, première classe, deuxième classe. Si ça avait été la personne qui jouait de l'orgue ça aurait été encore au-dessus ! Non, on était à égalité et il fallait bien qu'il y en ait une qui joue pour faire chanter les autres. Les messes de mariage, c'était solennel, oui vraiment. L'eucharistie, c'était obligatoire. En général, les noces c'était le samedi. Le lendemain, dimanche, la messe était pour les défunts du côté des deux familles.

A la sortie de la messe, tout le monde allait au café en défilé, pour le vin d'honneur. On allait pas loin, chez madame Pilon. Mais on avait d'abord été



*Mariage de Germaine et Georges Anselin,  
le 25 novembre 1944 à Blandouet.*

chez la grand-mère parce qu'on avait défilé sous l'eau, après on était revenus chez monsieur Pilon et puis après chez Madame Lambert.

La photo était prise devant le café de chez madame Pilon. Elle ou la grand-mère, j'essaie de me rappeler, je crois que c'était à côté de chez nous. Comme il y avait une averse pendant qu'on était dans les cafés, ça dépendait peut-être de l'heure pour le soleil. Il y avait une cousine de Saint Denis qui avait été invitée pour venir au repas. Elle a reçu une grosse giboulée et comme elle était à pied, elle s'était séchée au devant de la cheminée chez la grand-mère Beauplied. Il y avait déjà eu de la flotte la veille, le jour et puis le lendemain une belle gelée. Pour la photo, on a eu de la chance, il n'aurait pas pu la faire sans ça. Je me rappelle, à la Bernadette Bellayer, à Blandouet, ils n'ont jamais pu la faire, tellement il tombait de flotte. Elle, elle s'en allait à Saulges alors elle a peut-être pu la faire là-bas, s'il faisait meilleur.

C'était beau au fond, toutes les femmes avec leur robes longues, c'était de beaux mariages. Toutes les jeunes filles c'était pareil, mais ce qui aurait été beau c'est d'avoir les photos en couleurs comme c'est maintenant. On aurait vu la couleur de chacune. A nos noces il y avait bien des jeunes avec des belles robes de toutes les couleurs, unies, du vert clair, du bleu, du rose... c'était beau. De belles robes qui traînaient jusqu'à terre. Si c'était mouillé il fallait relever un peu la robe.

Après il y avait le repas, le bal et puis la soupe à l'oignon le matin. Et pour préparer ça la veille de nos noces, de la flotte toute la journée, comme on a ce matin, si bien que le bal - c'était du parquet - il avait fallu le laver à grande eau. Après, il ne faisait pas trop chaud pour le repas si bien que monsieur et madame Davoust qui habitaient à la Sèchetière étaient venus mettre de la paille tout autour en dehors pour éviter que le froid passe. C'était le 25 novembre, jour de la sainte Catherine, il y avait de la gelée le lendemain matin. Après avoir mangé, on avait mis les tables dehors. Le lendemain elles étaient blanches comme de la neige par le froid qu'on avait eu dans la nuit.

Le repas c'était donc à la Bouillerie, sous chapiteau, l'après-midi. Il n'y avait qu'un repas alors. A ce moment-là, tout de suite après la guerre, on ne trouvait pas ce qu'on voulait. Il fallait qu'on se

prive longtemps de boire du café pour en avoir pour le jour du mariage. En fait on avait de l'orge que l'on faisait griller dans les poêles et qu'on mélangeait avec un peu de café. Le pain c'était pareil, on n'avait pas ce qu'on voulait, le sucre non plus. On avait des cartes d'alimentation tellement il y avait peu de nourriture en ce temps là.

Le traiteur, c'était de la maison Pannetier, d'Evron, que le père Pilon, le patron de Georges, connaissait bien. Il venait aux Anciens Combattants - en ce temps-là il y avait des repas - et les serveurs et serveuses, des jeunes gars et jeunes filles de Blandouet. Toute la jeunesse de Blandouet était employée, soit pour travailler ou pour être de la noce. On était soixante, alors il y avait trois garçons et trois filles qui servaient. La cuisine était faite chez mes parents et dans la maison chez la grand-mère Beauplied. C'était de la soupe de poules, faite dans un grand chaudron dans la cheminée de la grand-mère.

A la fin, bien sûr, il y avait les pièces montées. On n'avait pas les repas de maintenant, c'était difficile pour avoir la viande. Comme il y avait les cartes d'alimentation, il n'y avait pas ce qu'on voulait. Au fond, c'était de tristes moments.

Notre mariage, c'était du bourg. Quand c'était des gens de la campagne, ils venaient se promener en voiture, en carriole avec les chevaux et puis le plus nouveau, c'était en auto, en autos décorées, et les chevaux avaient des fleurs en papier qui étaient mises à la tête. C'était beau aussi en ce temps-là. Je me rappelle des noces à la Simone Roger - la mère Landais - ils habitaient les Bouts de Landes, ils venaient à pied dans le bourg avec le père Cartier qui jouait de l'accordéon. Quand mes parents s'étaient mariés, ils avaient été à pied chez madame Quelquegeay, au Gros Fouteau, et là c'était le contraire, il faisait une chaleur puisque les boutons d'oranger fondaient sur sa robe, c'était le 2 septembre.

Un seul repas et puis c'était le bal. Le bal durait toute la nuit. Après, le matin, on devait boire un café et aller à la messe. L'après-midi, tous les jeunes de Blandouet s'étaient retrouvés pour venir danser là. C'est Lucien Bernier des Loges qui jouait tandis que le jour du mariage, c'était le père Cartier de Chammes, un vieux musicien, l'arrière-grand-père à Robert Cartier, le plâtrier de Chammes, il s'appelait Maximilien Cartier. A l'assemblée, il venait tous les ans. Chaque café avait sa personne. Madame Pilon ça devait être madame Pinçon de Viviers, les bals Pinçon. Elle était voisine des grands-parents de Georges, là où il avait été élevé. Ils allaient aussi à la Maçonnerie, c'était bien le bal du coin.

Les jeunes de Blandouet étaient contents d'être venus danser parce qu'on avait pas le droit. Comme c'était la guerre à peine finie, alors il ne fallait pas de rassemblements. Pendant la guerre il y avait des jeunes qui allaient danser chez Bernier, aux Loges, mais ils dansaient dans le grenier. C'était pas vu en campagne. J'y ai été une fois.

Fernande Ausselin, le 25 novembre 2007, jour de la sainte Catherine.

## Mariage

III-Mariage Godefroy - Le 24e du mois de novembre 1682 après les fiancés et publications des bancs faits canoniquement entre les parties cy-après dénommées sans y être trouvé aucun empeschement ny de part n'y d'autre comme après par certificat de Mr le curé de St Denis d'Orques en date du 29 du mois d'octobre et signé J. Chenu Jay prêtre soussigné. Interrogés François Godefroy de St Denis d'Orques et Renée Hermange de cette paroisse, ces deux se sont promis mutuel consentement les ay conjoints en mariage puis dit la Messe des épousailles à laquelle je leur donné la bénédiction nuptiale selon la forme de notre Sainte Mère l'Eglise et près des parents et témoins. Hermange a dit ne savoir signer de cet acquis. Signé : N. Gougeon. F. Godefroy... illisible G. Le... illisible.

# Changer définitivement de pays



*Ferme de Judith et Mark en Angleterre.*

Les événements que je vais raconter ne constituent peut-être pas une étape dans le sens que vous attendriez, mais je peux vous assurer que de changer de pays définitivement est une grande étape de la vie et nous a marqués pour toujours.

Le jour en 1989 où mon mari a proposé de nous installer en France a ouvert une nouvelle porte sur notre chemin. Nous avons une petite exploitation dans le Devon, un joli pays vert et pluvieux, avec quelques vaches et un troupeau de moutons : les productions typiques de la région. Nous devions travailler à l'extérieur tous les deux, mon mari comme vacher, il assurait la traite de 90 vaches matin et soir, et moi comme animatrice dans un foyer pour les handicapés mentaux et malades. Pour pouvoir voter et participer pleinement, je gérais un atelier de céramiques pour les occuper.

Mon mari avait lu des articles dans le « Farmers

Weekly » (le France Agricole de là-bas) sur une famille qui s'est installée à côté de Vimoutiers. A cette époque, il y avait beaucoup d'exploitations à reprendre. Nos enfants étaient partis pour suivre leurs études et nous ont encouragés à faire le saut. Donc, il s'est passé que nous avons fait plusieurs voyages de découverte, de la Normandie jusqu'au Centre, dans le Limousin et le destin nous a emmenés, par hasard, en Mayenne, à Evron.

Ce pays nous a plu toute de suite et nous nous rappelons du Devon. C'est moins vallonné mais également une zone d'élevage. Le déménagement accompli, il fallait se mettre à réussir l'exploitation et s'adapter aux différences d'habitudes agricoles et aussi socioculturelles. Pour cela il a fallu bien maîtriser la langue française et nous avons vite aperçu que le vocabulaire des livres d'école n'avait rien à voir avec les sujets agricoles et administratifs. On n'apprend pas le patois à l'école ! Nous avons eu la chance de tomber sur des gens accueillants et ça nous a permis d'apprendre les différentes pratiques pour le travail et la vie quotidienne. Sur notre chemin, il n'y avait pas de repères fixes, mais nous avons appris, la volonté est essentielle. Nous ne sommes pas nés à Blandouet, mais après 17 ans nous avons pas mal de souvenirs et des racines qui s'enfoncent.

L'étape la plus récente pour mon mari était d'acquérir la nationalité française et participer pleinement avec son pouvoir de voter.

**Judith Davis.**

## D'être français

Le 22 avril 2007, j'avais le plaisir de voter pour la première fois à l'élection présidentielle française. Malheureusement j'étais déçu parce que je n'ai pas pu déposer mon enveloppe dans l'urne sur place, étant en Angleterre ce jour-là pour fêter le 94e anniversaire de ma mère, et j'ai choisi de voter par procuration.

Cependant, quinze jours plus tard, j'étais sur place pour voter et même remplacer une conseillère empêchée pour le scrutin. Maintenant, je peux vous assurer que j'ai fait mon devoir et participé à l'élection du Président et je peux partager désormais soit sa réussite ou ses échecs qui vont influencer la position mondiale de la France pour les années à venir.

Mon seul vote parmi des millions comptait pour très peu mais j'ai réellement ressenti ma participation dans un événement de la nation important pour l'avenir de tous. J'ai désormais le droit de voter parce que j'ai acquis la nationalité française en avril 2006 suite à des nombreuses étapes à franchir. J'ai dû montrer que je ne serai pas une charge pour l'Etat, que je suis de bon caractère ; il fallait montrer que je suis bien intégré dans la société et que je parle le français assez couramment. Ce dernier était quand



même un obstacle parce que je ne suis guère doué pour les langues. Assis seul sur mon tracteur italien, je n'ai pas beaucoup d'occasion de parler le français ! Autrement dit la vie d'agriculteur n'a rien à voir avec le travail au bureau avec les collègues, où on parle tout au long de la journée ; donc j'avais une certaine appréhension lorsque je devais aller à la Préfecture pour l'entretien d'évaluation de mon niveau de français. Quel soulagement quand la personne qui me faisait passer mon entretien a mis une croix à côté de « ca-

pable en français », mais petite déception quand il a remarqué : « pour un Anglais ». Au mois de mars cette année, il y avait une réception à la Préfecture pour tous ceux et celles à qui a été accordée la nationalité française et je suis sûr qu'à la fin de la soirée tout le monde avait le sentiment nouveau de jouer son rôle en France, non plus comme un visiteur passager, un étranger, mais ici définitivement avec ses racines. Après dix-sept ans ici, nous sommes bien intégrés avec des amis français autour. Nous avons reçu un accueil chaleureux malgré à notre arrivée, mon mauvais français d'école, ils avaient compris que nous allions élever les renards !

Nous nous sentons vraiment chez nous à La Flardière et maintenant l'Angleterre est assez loin, plutôt surpeuplée, où on conduit bizarrement à gauche ! Et je suis persuadé que l'Angleterre pourrait bénéficier du système électoral français avec son Président, ses ministres, ses députés, ses sénateurs et jusqu'à la commune avec son Maire et Conseil Municipal...

Je remercie beaucoup ma femme, Judy, qui était une bonne étudiante en français, et qui a bien traduit cet article, et à notre stagiaire, Laëtitia Pihourd qui a corrigé les grosses erreurs. **Mark Davis.**



## Le dernier voyage

« Je me rappellerai tout le temps quand on descendait pour aller au cimetière. Je quittais l'école, on s'habillait en blanc, puis on sonnait les cloches. Ça m'a marqué. On descendait tranquillement la rue. Les porteurs portaient dans ces moments-là. Sur Saint Denis d'Orques, ils avaient déjà la petite machine avec les roues. Je me disais « comment ça se fait qu'à Blandouët ils avaient pas encore ça ? » Ils transportaient depuis l'église, là-bas.

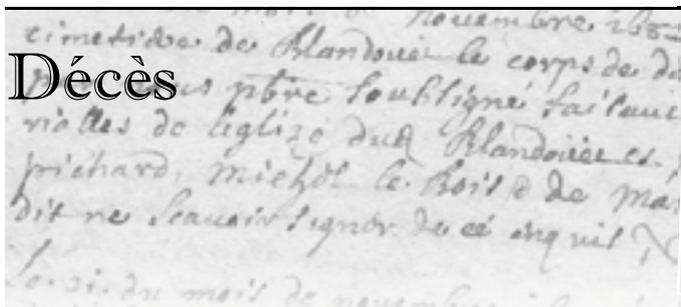
Descendre... la vie on dit parfois qu'elle est tellement courte, qu'on est pas grand chose sur terre. Un mariage, un baptême, c'est beaucoup mieux, c'est la vie, c'est beaucoup plus agréable, mais quand on descend par là, c'est vrai que... ça coince. Les sépultures, c'est pas évident ! Quand on est gamin, quand on est tout jeune, on fait pas attention à ça, je ne pense pas, on ne peut pas voir plus loin. Quand on est gamin, on ne comprend pas pareil. Quand t'arrives à vingt-cinq ou trente ans, tu te dis que c'est bizarre mais il y en a beaucoup qui partent quand même. On n'est pas grand chose, on n'est pas grand chose... » **Philippe Métayer.**



Dans l'ancien temps, pour les sépultures dans le bourg, le mort était pris à sa porte, porté par quatre porteurs. Les cordons par quatre personnes de son âge, ou amis, ou voisins. Le christ était porté par un proche de la famille, le cierge aussi. Si c'était par exemple la maman décédée, c'était sa fille, si c'était le papa, c'était son fils aîné, s'il y en avait plusieurs.

Monsieur le Curé venait jusqu'au cimetière bénir la tombe. Les messes de sépulture étaient souvent la matinée vers 10 h 30. Une semaine après, messe de huitaine et un an après, messe d'anniversaire, un dimanche. Le deuil, certaines personnes le portent encore mais moins longtemps, plus de chapeau, ni de voile. Maintenant le veuf ou la veuve vont à la messe de sépulture.

**Fernande Ausselin.**

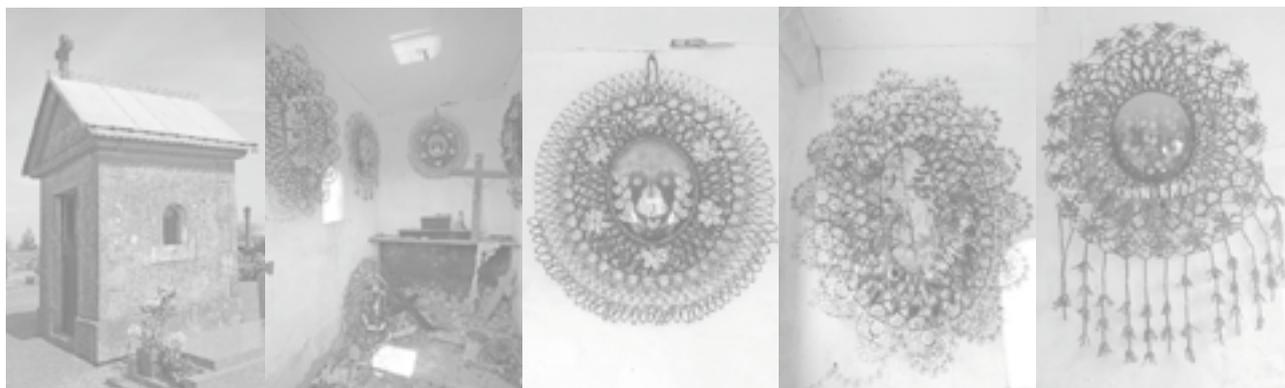


I-Décès Lechat - Le 6 du mois de novembre 1682 a été inhumé au cimetière de Blandouët le corps du défunt Julien Lechat par nous prêtre soussigné faisant les fonctions rectorales de l'église de Blandouët en présence de Jacques Pichard Michel Le Bois et de Martin Berthé qui ont dit ne savoir signer cet acquis.

Signé : N. Gougeon

## Le dernier repos : les COURONNES de Torcé

Là, pas de témoignage possible... Seuls indices visibles d'une croyance à l'éternité des êtres, de l'espoir dans une vie après la vie, ou bien encore de la place en nous des disparus, ces objets et épitaphes, messages d'affection, de reconnaissance ou de regrets, gravés sur les tombes ou qui ornent les chapelles funéraires.



La Toussaint ou une date anniversaire dépoussière ces signes, remet des couleurs, ravive ou apaise la douleur, jusqu'à ce que celui ou celle qui se recueille devant la sépulture s'en aille à son tour. Croyants ou non, ces objets s'adressent à nous, nous disent quelque chose sur ceux qu'unissait un lien rompu ou transformé. Il arrive aussi que ces signes ne parlent plus. C'est le cas des couronnes mortuaires du cimetière de Torcé. Pour tenter de comprendre notre histoire aussi bien que pour donner un sens à la vie, il importe pourtant de retrouver les messages du passé.

Le conseil général de la Mayenne s'y emploie en dressant l'inventaire des monuments et richesses artistiques de notre département. Nicolas Foisneau, chercheur au service du patrimoine, serait très intéressé par des informations complémentaires sur la famille qui a commandé la chapelle funéraire et sur les couronnes elles-mêmes : sait-on où elles pouvaient être fabriquées, quand a-t-on cessé de les utiliser pour rendre hommage aux défunts, etc. ?

Avant que ces signes ne disparaissent à leur tour, ou pour contribuer à leur sauvegarde, d'avance merci à celles et ceux qui pourraient aider à retrouver le message que ces couronnes ont voulu transmettre.

**Dénomination :** couronnes mortuaires (5)

**Commentaire descriptif :** chaque couronne mortuaire est constituée d'un réseau de fil de fer recouvert de perles en pâte de verre noires et blanches formant une manière de dentelle. Parfois, le centre de la couronne abrite sous un globe de verre des motifs rapportés en métal ou en tissu.

**Catégorie(s) technique(s) :** passementerie

**Matériau(x) et technique(s) :** métal ; pâte de verre

**Précisions sur la représentation :** La décoration générale reprend l'esprit de la dentelle. Parfois des motifs fleuris sont ajoutés en bordure. Des mains jointes ou des croix peuvent être inscrites au centre.

**Dimensions :** h = 108 ; la = 87 ; pr = 28

**Précisions sur les dimensions :** Il s'agit des dimensions de la plus grande des couronnes ; la plus petite mesure 94 x 70 cm.

**Précisions sur l'état de l'œuvre :** Les couronnes ont perdu des perles, des fils de structure sont cassés.

**Commentaire historique :** Les couronnes ont vraisemblablement été réalisées à l'extrême fin du XIXe ou au début du XXe siècle, voire dans la première moitié.

**Datation(s) principale(s) :** limite 19e s. / 20e siècle

*Source : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France  
DRAC Pays-de-la-Loire/Service régional de l'Inventaire général  
Conseil Général de la Mayenne*

## De ferme en Ferme, maisons d'ici et des confins

### La Baillée

Écart, puis ferme, actuellement maison

#### Historique

**Commentaire historique :** La métairie de la Baillée faisait partie au 18e siècle du domaine de la seigneurie de la Vallée. Le propriétaire de la Vallée, Alexandre Bourdon-Durocher, la possédait à sa mort en 1852. En 1842, elle comportait deux bâtiments et constituait un même écart avec le lieu-dit de la Chevretterie. Le logis de la Baillée a été reconstruit à son ancien emplace-



ment en 1905 (date portée). L'étable a été en grande partie reconstruite dans la deuxième moitié du 19e siècle ou au début du 20e puis remaniée dans le troisième quart du 20e siècle. La porcherie et la petite étable datent de la deuxième moitié du 19e siècle.

## Description

**Commentaire descriptif :** L'ancienne ferme de la Baillée comprend quatre bâtiments maçonnés, deux principaux disposés perpendiculairement et deux secondaires. Ils sont construits en moellons de grès et sont couverts d'ardoises, à l'exception de la porcherie dont la toiture est en tuile plate. Ils sont dotés d'un comble à surcroît, sauf la porcherie. Le logis est pourvu d'ouvertures encadrées de brique et, à la clef des arcs et sur les appuis, de granite taillé. L'étable possède des baies en brique et à linteau de béton. Celles de la petite étable et de la porcherie sont en moellon et à linteau de bois.

**Matériau(x) de gros-œuvre et mise en œuvre :** grès ; moellon sans chaîne en pierre de taille.

**Matériau(x) de couverture :** ardoise ; tuile plate ; matériau synthétique en couverture.

**Vaisseau(x) et étage(s) :** en rez-de-chaussée ; comble à surcroît.

**Type de la couverture :** toit à longs pans ; croupe.

Sources : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

DRAC Pays de la Loire/Service régional de l'Inventaire général.

Conseil Général de la Mayenne / Service départemental du patrimoine.

Date de l'enquête : 2005.



Cadastral napoléonien



Cadastral contemporain

## Chefs de ménage et conjoints ayant vécu à La Baillée :

- 1861 Landais François, 37 ans  
Landais Lucile, 27 ans
- 1872 Hardy Baptiste, sans doute veuf
- 1876 Durand Louis,  
né à St Symphorien Sarthe  
Beleau Monique, née à Neuvillelette
- 1881 Deguerroi Julien, 38 ans  
Gary Marie, 49 ans
- 1886 Oger Louis, 31 ans  
Boulier Joséphine, 33 ans
- 1891 Oger Louis, 36 ans  
Oger Joséphine, 38 ans
- 1896 Oger Louis, 41 ans  
Oger Joséphine, 42 ans
- 1901 Pavard Gervais ou Alphonse, 38 ans  
Davoust Marie, 42 ans
- 1906 Pavard Alphonse,  
né à Hambers en 1862  
Davoust Marie,  
née à St Denis d'Orques en 1856
- 1921 Perrin Auguste,  
né en 1862 St Pierre-sur-Orthe, métayer  
Perrin Constance,  
née en 1869 Villaines-la-Juhel
- 1931 Brunet Constant,  
né 1897 Assé-le-Bérenger, patron  
Brunet Marie, née 1901 Voutré

## La Baillée, ferme aéro-médiatique

Il est des lieux dont on se demande pourquoi ils attirent les médias. La Baillée est de ceux-là. Le 4 septembre 1956, un recordman de distance et de durée en ballon hisse cette modeste ferme au rang d'aire d'atterrissage. Trois décennies plus tard, la presse parisienne s'y pose en hélicoptère pour découvrir le cochon « propre ». Enfin, à la même époque, trente ans après le vol de Leika, la première chienne de l'espace, un autre chien s'envole dans les airs...

Il ne reste plus à nos potiers qu'à se lancer dans la fabrication de « scoops volantes » !





# Délibérations d'autrefois au conseil municipal de Sainte-Suzanne

## Il y a 100 ans, au conseil

### Séance du 5 février 1908

*Foire de Vaiges* : lecture d'une lettre de M. le Préfet, relative à une demande faite par la Commune de Vaiges, pour obtenir le report au premier vendredi de Carême, de la foire qui a lieu chaque année dans cette localité le mardi de la Semaine Sainte. Cette foire devenant mobile, peut coïncider et nuire à la foire du 24 février à Ste Suzanne. Le Conseil, à l'unanimité, maintient son avis défavorable à la demande de la commune de Vaiges.

### Séance du 14 juin 1908

*Foire de Vaiges* : Avis favorable à l'unanimité sur la délibération de la commune de Vaiges, demandant la création d'une foire à Vaiges le premier lundi de février

*Réparations aux maisons d'école* : lettre de M. l'Inspecteur d'Académie signalant l'état défectueux des Ecoles publiques des Garçons et des Filles et les réparations urgentes qu'il y aurait lieu de faire.



Comice de Ste-Suzanne au début du XX<sup>e</sup> s.

## Il y a 75 ans, au conseil

### Séance du 21 février 1933 à 16 heures 45 minutes,

*Etaient présents* : MM. Morteveille Maire, Gauvin Adjoint, et Gournay, Cormier Jules, Lavoué, Heurtebize, Moranne, Cormier Anselme, Chaumont. *Absents* : M. Bouteloup Ch., malade; M. Bouvier, qui a manifesté nettement de vive voix près de M. le Maire l'intention de se retirer du Conseil municipal. Mr Bourdin est décédé.

*Subvention à M. Aumont* : Le Conseil, considérant que la ligne Sainte-Suzanne - Le Mans ne rend pas des services très appréciables jusqu'à maintenant pour Sainte-Suzanne, mais espérant en son développement, alloue une subvention exceptionnelle pour l'année 1933 - de frs. cinq cents - à M. Aumont, entrepreneur de transport et possesseur de cette ligne déficitaire.

*Souscription Monument Fallières-Briand* : Conservant son attitude précédemment prise, le Conseil refuse toute subvention. Les crédits figurant au budget ne permettent aucune largesse.

*Création d'un Corps de Sapeurs-Pompiers* : Les pompiers de Ste-Suzanne ne sont pas régulièrement constitués en corps de sapeurs-pompiers. Ils ne sont que sauveteurs libres. D'où l'intérêt pour la commune et les intéressés à transformer l'association en compagnie de sapeurs. Le Conseil, considérant l'achat récent d'une moto-pompe Renault 60 m3, l'existence de 2 autres pompes à bras, qu'il y a 3500 francs au budget pour la tenue et les frais d'entretien des pompiers, que le local chauffage, éclairage, registres, livrets, etc., sont assurés, Décide de prier M. le Préfet de vouloir bien par arrêté assurer la création d'un corps de sapeurs pompiers de vingt à trente unités à Ste-Suzanne, et désigne MM. Gauvin Henri et Cormier Jules, conseillers, pour faire partie de la Commission chargée de l'admission des sapeurs pompiers.



Pompiers de Sainte-Suzanne.

### Réunion du 27 mai 1933

*Sainte-Suzanne station de tourisme* :

1° Transmission pour étude à la Société de musique de la lettre de M. Fernand Bourdin sur l'organisation d'un bal pour financer le développement du tourisme. 2° Suite à l'intervention de Mr Bouëssé, député, au sous-secrétariat du Ministère des Travaux publics et du Tourisme, pour l'aménagement de la station touristique de Ste-Suzanne, l'Office national du Tourisme est prêt à aider la Commune pour faire connaître la station par ses Offices et Bureaux.

Décision d'aménager sur la Poterne plusieurs bancs rustiques, - conformes en cela au cadre naturel -, enfoncés en terre et de ce fait impossibles à déplacer.

*Pompiers* : Poursuite de l'étude de l'achat d'une moto-pompe. Une commission ira à Sillé-le-Guillaume voir la moto-pompe existant là-bas. Le Conseil achètera des vestons en cuir pour les pompiers. La dépense sera soldée par la Commune et la Société des Sapeurs-Pompiers, cette dernière assurant largement la moitié des frais.

*Monument Fallières* : Une nouvelle demande de subvention est rejetée par voie d'économie.

## Il y a 50 ans, au conseil

### Réunion du 20 juin 1958

*Cession du puits du champ de foire* : Accord de principe du Conseil sur la demande de M. Boucheron pour la cession du puits communal et du terrain avoisinant, place Ambroise de Loré. L'avis de l'Ingénieur T.P.E. sera demandé. Le terrain pourrait être cédé à 1000 Frs le m2.

*Chemin de la Bastringue* : Réglementation de la circulation dans le chemin de la Bastringue, autorisée dans le sens cimetièrre > gendarmerie, interdite dans le sens inverse. Réglementation de la circulation dans le chemin du Champatoire et sens interdit en descendant. Par ailleurs le Conseil prévoit le goudronnage du chemin de la Bastringue.

### Séance du 25 Octobre 1958

*Camion-citerne pour feux de forêt* : Acquisition envisagée d'un camion citerne pour feux de forêt, si subventions du Fonds forestier départemental et de la Mutuelle Agricole du Maine.



Mur de la ruelle du puits Boucheron.



# A nous le Souvenir

## Le caporal Pavie

Il ne reste actuellement que deux soldats de la Grande Guerre en France. D'ici peu, la mémoire de ces soldats aura donc complètement disparu. Il n'est cependant pas trop tard pour les faire revivre et surtout les empêcher de tomber dans l'oubli.

Dans le cadre de l'élargissement, et en « cadeau de bienvenue » aux nouveaux arrivants aux Ateliers d'histoire de la Charnie, un des 59 soldats de Sainte-Suzanne morts pour la France pendant la première Guerre Mondiale va être évoqué.

Le 2 Septembre 1888 à Sainte-Suzanne naît Gustave François Constant Pavie. Son père, François, a alors tout juste 30 ans et est cultivateur. Sa mère, Pauline, née Lesain et originaire de Sainte-Suzanne, est dans sa vingt-et-unième année. Gustave n'est cependant pas l'aîné de cette famille. Sa sœur, Léontine, est née un an avant lui. La famille vit alors au lieu-dit les Pilonnières.

Cette famille ne va malheureusement pas vivre ensemble très longtemps. Le 16 Mai 1889, alors que Gustave n'a pas encore un an, François décède. Pauline doit alors faire face seule.

En 1891, dans la maison où ils vivent, logent, en

plus d'elle-même et des deux enfants en bas âge, deux domestiques de ferme, Félix Massot, qui a 37 ans et Stéphanie Lesourd, qui est âgée de 13 ans.

Le 21 Novembre 1896, alors que Léontine et Gustave ont 9 et 8 ans, leur mère, âgée de 31 ans, se remarie avec Armand Blais. Le mariage a lieu à Sainte-Suzanne. Armand est un cultivateur de 28 ans originaire de Torcé. Un an plus tard, la famille va s'agrandir avec la naissance d'Augustine.

En 1906, la famille Blais-Pavie vit toujours à Sainte-Suzanne mais elle a déménagé. Elle loge alors à la Croix aux Houx. Tous les enfants sont encore à la maison et aident leurs parents pour les cultures. Gustave est déjà un homme. Il a 18 ans et ne va pas tarder à aller faire ses classes. Il fera en effet son service militaire en 1908, au sein du 130e Régiment d'Infanterie, à Mayenne, sous le matricule 3191.

On perd sa trace à partir de son service militaire pour le retrouver aux débuts de la guerre. Est-il déjà marié, a-t-il des enfants ?

Le 3 août 1914, alors que l'Allemagne déclare la guerre à la France, il rejoint, à l'âge de 25 ans, son régiment à Mayenne. A cette même date, les hommes valides et en âge d'être appelé du petit village de Mangiennes, dans la Meuse, rejoignent eux aussi leurs régiments respectifs.

A Sainte-Suzanne comme ailleurs, la population restante prépare la moisson. Tout le monde pense qu'il s'agira d'une guerre rapide. Certains espèrent même être de retour avant la fin de l'année.

Les habitants de Mangiennes ne se doutent pas que la Ve Armée allemande qui se dirige vers Verdun a choisi la route qui traverse leur village. Pourtant, des dirigeables d'observation commencent à apparaître dans le ciel.

Le 9 août, le caporal Gustave Pavie se trouve parmi



*Monument aux Morts de Sainte-Suzanne.*

les 3000 soldats qui occupent le village, passant la nuit dans les granges. Le 10 août au matin tombe le premier obus sur Mangiennes. Commence alors une des batailles de la première Guerre Mondiale. Elle durera de 9h30 à 18h00. Cette journée torride, par la chaleur de l'été autant que par le feu nourri de part et d'autre, verra tomber les premiers soldats des deux pays. Le 130e Régiment d'Infanterie va vivre toute cette journée en première ligne et subira de lourdes pertes : 120 tués et 600 blessés. Pendant plus de 2h, au cours de l'après-midi, plus de 2000 hommes vont

s'affronter à la baïonnette dans de sanglants corps à corps.

À 16h, alors que le rappel des troupes sonne, le caporal Pavie fait partie des blessés. Il décèdera des suites de ses blessures. Il ne pourra profiter de la fanfare qui remonte le village en annonçant la fin des combats, ni voir les habitants quitter leurs abris pour applaudir les héros et organiser les secours. Il n'aura vécu qu'une seule journée de guerre.

Gustave Pavie repose à la nécropole nationale « Pierrepont » située dans la ville du même nom en Meurthe et Moselle. Sa tombe individuelle se trouve au numéro 956.

Y a-t-il eu un changement d'orthographe dans le nom de famille des Pavie ? En tous les cas, le nom de famille varie assez souvent en fonction des registres. Il est tour à tour orthographié Pavie et Pavis.

Florence Dorizon.

## A la recherche du 2<sup>e</sup> classe Marcel Leroy

Parfois, l'envie de rendre un dernier hommage aux soldats blandouetains est plus difficile à accomplir que d'autres. En effet, certains se cachent, restent en embuscade, où il faut aller les chercher. Et plus le temps passe et plus il devient difficile de les retrouver. En effet, les rares personnes à pouvoir encore témoigner de l'époque ou tout simplement à pouvoir se souvenir d'eux sont de moins en moins nombreuses.

C'est le cas du soldat de 2<sup>nd</sup>e Classe Marcel Fernand Leroy.

Je vais donc profiter de cet article pour, tout d'abord lancer un appel à votre mémoire, et ensuite, expliquer la méthode utilisée pour « retrouver » et remonter la trace des soldats morts pour la France lors de la première Guerre Mondiale.

Si quelqu'un a quelques renseignements au sujet de Marcel Leroy (même si ils vous paraissent insignifiants, ils peuvent parfois être d'une grande aide), n'hésitez pas à les faire parvenir aux Ateliers d'Histoire !

La première chose à faire, lorsque l'on cherche à retrouver un soldat mort pour la France (que ce soit pour la première ou la seconde guerre mondiale d'ailleurs), c'est de rechercher sa fiche de décès. Pour cela, il y a différentes méthodes. On peut le faire par l'intermédiaire d'internet (site du ministère de la défense : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>) ou en écrivant à ce même ministère, à la direction de la mémoire du patrimoine et des Archives.

Dans notre cas, il existe une fiche de décès au nom de Marcel Leroy. Cette fiche donne différents renseignements qui servent dans la suite de la recherche. Ainsi Marcel naît le 6 Mars 1885 à Chammes. Il fera ses classes à l'âge de 20 ans sous le matricule 19422 bis. Il mourra sous les drapeaux le 26 Septembre 1915 à Souain (dans la Marne) étant tué à l'ennemi. Il était alors soldat de 2<sup>nd</sup>e Classe du 54<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Les soldats de la Grande Guerre étaient souvent incorporés dans leur régiment d'origine. On pourrait donc en déduire que Marcel a fait son service militaire au sein du 54<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Une fois la fiche de décès retrouvée, il est possible de rechercher la sépulture du soldat décédé. Une fois encore, c'est la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives qui possède le plus de renseignements.



Malheureusement pour notre soldat, Marcel Leroy semble être un patronyme courant, il existe donc beaucoup de Marcel Leroy décédés pendant le conflit et il m'est pour le moment impossible d'identifier s'il existe une sépulture à son nom. Il faut aussi savoir que beaucoup de soldats n'ont pas pu avoir de sépultures, n'ayant pas toujours pu être identifiés.

Ces renseignements pris, il est parfois possible d'obtenir des renseignements supplémentaires grâce aux Archives départementales. En effet, il est possible de retrouver les conscrits de l'époque. Pour les férus d'Internet, les Archives départementales de la Mayenne possèdent une base en ligne comprenant les registres d'incorporation militaire des soldats nés entre 1847 et 1882.

Une fois cette recherche faite, il s'agit de retrouver la trace de Marcel dans les registres d'état-civil et tables décennales. Et c'est là que va commencer le petit jeu de cache-cache avec notre soldat. En effet, il n'apparaît aucun Marcel Leroy dans le registre des naissances de Chammes entre 1873 et 1902. A-t-il été oublié ? Cela paraît peu probable. Une des explications pourrait être que l'Armée s'est trompée sur son lieu de naissance. Seulement, il n'existe pas non plus de Marcel Leroy à Blandouet, ni à Sainte-Suzanne. Le lieu de naissance de ce soldat reste donc

pour le moment un mystère.

Afin de comprendre où a pu vivre Marcel, il est intéressant d'étudier les dénombremments de l'époque. Ces derniers sont accessibles aux Archives départementales (ou en ligne de 1836 à 1906). En ce qui concerne le village de Blandouet, il n'y a nulle trace de Marcel Leroy. Il n'y a pas non plus de famille Leroy habitant le village en 1921, ce qui pourrait expliquer la présence de son nom sur le monument aux Morts.

Par contre, à partir de 1901, on retrouve la trace de Marcel à Chammes. Il a alors 16 ans et est domestique de ferme avec Emile Blanchard. Il travaille au lieu-dit Thébert pour la famille Haudiard. Il y retournera après son service militaire. En effet, en 1906, il travaille toujours pour la famille Haudiard, aux côtés de Jules Jouault et de Jean Pillon, originaires de Vaiges et d'Evreux. Cependant, il est indiqué dans ce registre que Marcel Leroy est né à Laval.

Le mystère du lieu de naissance reste donc entier, tout comme les différents lieux où a vécu Marcel Leroy avant ses 16 ans et entre son service militaire et son départ pour la guerre.

Pour compléter le récit de la vie d'un ancien soldat, il est intéressant de regarder de plus près les actes de son régiment pendant la guerre. Pour cela, une seule solution trouvée jusqu'à présent, les livres spécialisés et les sites Internet !

En 1914, le 54<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie était en casernement à Compiègne. Il appartenait alors au 6<sup>e</sup> Corps d'Armée. Il participera à la retraite des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Armées en Lorraine, notamment aux batailles de Cutry, Méray, à la bataille de la ferme de Constantine ainsi qu'à celles de Luyon, Pillon et Consenvoye. Du 5 au 13 Septembre 1914, le 54<sup>e</sup> Régiment fera partie des premières lignes de la bataille de la Marne, puis de celles de la bataille de la Wœvre les 21 et 22 Septembre 1914. Enfin l'année 1914 se terminera dans la tranchée de Calonne pour ces soldats. Ils retrouveront cette tranchée en février-mars 1915 puis participeront

à la bataille de Champagne en Septembre-Octobre 1915. C'est au cours de cette dernière bataille que Marcel Leroy trouvera la mort.

J'ai retrouvé un extrait de jugement déclaratif de décès de Marcel Leroy qui explique beaucoup de questions posées ci-dessus. En effet, il apparaît que Marcel est bien né à Laval le 6 Mars 1885. Il était cultivateur à Blandouet au début de la guerre, ce qui explique la présence de son nom sur le Monument aux Morts du village. Il était marié avec Marie Louise Valérie Morteveille et le couple était domicilié à Blandouet avant le début des hostilités.

Si d'autres renseignements me parviennent d'ici le prochain Petit Babillard, je ne manquerais pas de vous les communiquer.

**Je profite également de cet article pour vous annoncer que le prochain Babillard évoquera dans cette rubrique le caporal Ferdinand Joseph Pavard, né le 29 août 1885 à Saint Jean-sur-Erve. Ce soldat a tout l'air de chercher à se cacher des registres aussi bien que Marcel Leroy. Donc, si vous avez envie de nous faire profiter de vos connaissances à propos de Ferdinand Pavard, n'hésitez pas à nous contacter. Un grand merci !**  
Florence Dorizon.

#### Récapitulatif afin de retrouver la trace des soldats morts pour la France :

- Rechercher la fiche décès
- Rechercher le lieu de sépulture
- Rechercher dans la liste des conscrits
- Penser aux tables décennales et aux registres d'état-civil
- Regarder dans les différents dénombremments de l'époque
- Rechercher des renseignements sur les régiments

## Du côté des Ateliers



### Atelier agriculture

#### *La matrice cadastrale de Blandouet*

*Saviez-vous que chaque parcelle agricole a son nom ? Et d'où vient ce nom ?*

*Sur une ferme, il faut identifier les différentes parcelles comme, dans une ville, on se repère par les noms des rues ; et au niveau administratif, un cadastre est utile pour l'imposition des taxes. Donc, « quand les Révolutionnaires décident, en 1791, de supprimer tous les impôts de l'Ancien Régime pour mettre en place un impôt unique et plus équitable, ils choisissent le foncier comme base de calcul, il s'agissait d'un dénombrement*

*général des terres dans toutes les communes de l'Empire » \**

*Ce projet a démarré en 1807 et a pris plus de quarante ans pour réussir. Le cadastre de notre commune a été établi en 1842 et les plans cadastraux sont à consulter soit aux Archives de Laval ou sur l'internet.*

*\*Avenir Agricole, article intitulé : « Déjà 200 ans pour le cadastre ». En effet, les parcelles étaient déjà établies avec leurs noms et on peut supposer que ces noms sont très anciens. J'ai commencé à m'intéresser aux noms des parcelles de La Hardière pour découvrir leurs origines. Après l'idée m'est venue d'essayer d'étudier toute la commune. Cette vue plus large m'a permis d'identifier la logique et la signification de la plupart des noms. Grâce à la mairie, j'ai pu étudier la matrice cadastrale des propriétés non-bâties de 1913 dont les numéros des parcelles correspondent avec le cadastre de 1842, (cela a été révisé en 1933*

avec certains renombrements qui figurent sur les relevés de la MSA d'aujourd'hui). A côté de chaque numéro est écrit, en belle écriture ronde, le nom du lieu-dit, la contenance ou surface, et la nature de culture : pré, labour, lande, bois, taillis, sapinière, pâtis ou chemin, cour ou sol, le site d'un bâtiment. Aussi est notée la classification de la terre ; 1, 2, et 3. Il faut rappeler qu'en 1913 on travaillait avec des chevaux, la taille des parcelles était liée à leur pas lent. On trouve, par rapport à aujourd'hui, des petits champs d'entre 50 ares et un hectare : plus de deux hectares était exceptionnel. Les noms des parcelles sont pour la plupart liés à leurs caractéristiques donc, en zones humides on trouve : la Noë, les Coulées, le champ de la fontaine, le pré du ruisseau, le champ du pont et le champ mouillé. Les bois ont des noms comme : le taillis, les broussailles, le bois du charme et la prise. On trouve le Cloiseau, le Cloteau et l'enclos et des repères spécifiques, par exemple : le champ du puits, le champ de l'aire, le pré de la grange, le champ poirier, le closeau du noyer et les châtaigneraies et pas mal d'autres ! La configuration est utilisée comme : le champ carré, le champ long, les trois coins et le champ du milieu. Ici on emploie une nomenclature simple et pratique. On peut imaginer que depuis les premiers défrichements de la forêt, ces noms ont évolué et à la suite ont été définis par le relevé cadastral. Chaque agriculteur aujourd'hui a son relevé de la MSA où figurent ces noms mais souvent brutalement abrégés par les contraintes de l'informatique ; c'est plutôt le numéro qui est important aujourd'hui. Mais quel dommage de perdre l'identité du paysage, en mots et adjectifs exprimés par l'homme ; un patchwork de langages en parallèle avec un paysage bigarré. Donc je vais continuer à fouiller dans les registres pour comprendre ce que ces noms décrivent : un indice sur la relation entre les hommes et leurs terres. Judith Davis.



## Atelier population et habitat

### Retracer l'histoire d'une maison...

Retracer l'histoire d'une maison, d'un groupe d'habitations ou d'un lieu dans lequel ont vécu ou travaillé différentes personnes, dans le cadre de nos ateliers d'histoire peut nous être utile pour comprendre qui nous sommes aujourd'hui.

Ayant lu l'ouvrage dans la collection « Généalogie » de Myriam Provence : « Retracer l'histoire d'une maison », je me suis dit que cela correspondait parfaitement aux volontés affichées du « Petit Babilard illustré ». Bien entendu, j'ai de suite pensé à la nôtre, achetée par Nelly et moi en 1975, en vue de notre installation dans la commune... Je me souviens aussi d'une lecture ancienne « A crier dans les ruines », dont je n'ai plus le nom de l'auteur qui voulait signifier qu'il fallait que dure la mémoire des choses et des gens, de ce qu'il convenait de faire ou non, ceci en vue des générations futures.

Dis moi où tu habites, je te dirais qui tu es... dit le proverbe. A chaque fois que j'y pense, je me projette dans une recherche de type généalogique. Toute maison, habitat est le témoin privilégié de la vie de ses habitants, de leur histoire se confondant avec celle des familles qui y ont vécu, mais aussi de leur voisinage et des façons de vivre de l'époque.

Bien sûr, cette analyse concerne chaque maison et groupe de bâtiments, à Blandouet comme ailleurs...

Comment faire pour retracer l'histoire d'une maison ? Quelques approches peuvent être faites :

Questionner tout d'abord, la mémoire vivante de personnes qui se souviennent et qui retracent leurs souvenirs liés aux bâtiments d'une maison mais aussi à leurs habitants : il faut recueillir les témoignages « des anciens ». Leurs souvenirs ont beaucoup de choses à nous apprendre.

Reprendre une lecture exhaustive de tous documents qui évoquent l'histoire de cette maison et de leurs habitants, ceci dans une volonté d'éclairer l'histoire locale.

Analyser les documents successifs des actes de vente : présentation des parties acquéreurs/vendeurs,

descriptif des immeubles et leur destination en référence au cadastre (recherches en mairie), les propriétaires successifs, les actes notariés et hypothèques.

Bien entendu aussi, il me semble nécessaire d'étudier l'édifice :

la disposition générale des bâtiments, leur destination, les façades et leurs ouvertures, les toitures, leur évolution dans le temps, on ne fera pas l'économie de certaines cartes postales anciennes ou photos.

Les styles de la construction, les matériaux employés, les particularités locales et, à l'intérieur, essayer d'identifier les vestiges du passé : l'ossature de la maison, la répartition des pièces, les matériaux utilisés, les ornements.

Pour en revenir à l'ouvrage de Myriam Provence sur le thème « Retracer l'histoire d'une maison » il y a bien un type de démarche identique pour appréhender ce thème. Si je suis allé aux « Archives Publiques de la Mayenne », je suis comme tout citoyen, un néophyte. Il en sera de même pour les démarches éventuelles et quasi obligées aux « Hypothèques » en vue de recherches... Je suis un peu dans l'inconnu et dans l'aventure sur ce thème pour : « Retracer l'histoire d'une maison » et je souhaite partager mon inexpérience positivement avec des personnes de bonne volonté en vue de la rédaction prochaine d'articles liés à ce thème dans notre « Petit Babilard illustré ». Avis aux amateurs, et d'avance, merci de me contacter. **Jean-Claude Dorizon.**





Relevés effectués aux Mottais par Mickaël Chauveau.

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	TOTAL
1999	125	65	30	126	43	59	10	77	156	61	752
2000	25	80	40	70	90	24	107	22	67	129	654
2001	132	67	170	88	36	29	94	42	67	71	796
2002	44	81	68	13	66	38	55	82	60	104	611
2003	73	44	23	22	77	49	72	5	27	82	474
2004	142	5	46	51	41	26	34	52	12	96	505
2005	49	10	20	55	66	23	55	48	21	97	444
2006	60	47	102,5	18	63,5	25	52	25,5	80	79	552,5
2007	36	82	68	12	107	89	142	65	9	24	634



## Petites gens, grandes figures

### Le docteur Kelle de respectable mémoire



Blandouet, en zone frontalière, aux marches de la Sarthe, pour se soigner, s'est aussi partagé. Les uns préféraient le docteur Torlay de Saint-Denis-d'Orques, jeune encore, les autres mettaient leur confiance et leur espérance de guérison dans le docteur Kelle de Sainte-Suzanne, beaucoup plus âgé, certains encore allaient jusqu'à Brûlon !

Ce n'est évidemment que dans l'urgence ou dans l'inquiétude que l'on consultait la faculté ! Le docteur Kelle habitait rue du Camp des Anglais à Ste Suzanne, il utilisa d'abord une carriole pour ses visites qu'il abritait sous une remise de sa cour ; puis vint l'automobile.

Quel personnage haut en couleurs ce docteur Kelle : il véhiculait sa réputation avec lui. Pendant la période 1940-1945 il pratiqua les premières vaccinations obligatoires contre la diphtérie, à la mairie, ainsi tous les enfants pouvaient être piqués, sans beaucoup de déplacement. Imaginez leur étonnement devant cet homme à la longue barbe et de haute taille, à l'aspect sévère.

La légende s'est forgée peu à peu, pendant la guerre en particulier ; des bons d'essence étaient distribués aux médecins légitimement prioritaires. Il arrivait cependant que le carburant fut insuffisant : le docteur Kelle effectuait alors ses visites en vélo. Les hivers étaient durs, les chemins beaucoup plus enneigés que maintenant, la circulation impossible. Qu'importe, le docteur Kelle tenait dans sa voiture une pelle en réserve et dégagait la route ; si elle s'avérait trop verglacée, « impraticable » le médecin prenait son bâton, sa sacoche et allait malgré tout aux urgences

ou chez les femmes devant accoucher.

De retour chez lui, sa femme pouvait lui annoncer qu'il était attendu ailleurs : il fallait repartir. Un médecin à pied pas tout jeune sur des chemins gelés ne se voyait pas souvent : on admirait sans réserves ce dévouement, cette conscience professionnelle, semaine et dimanche.

En visite, il emportait quelques remèdes, ou, à pied, en bicyclette ou en carriole, quelqu'un de l'entourage se rendait à son domicile chercher les prescriptions ; madame Kelle servait le client. En consultation, le docteur fournissait le nécessaire.

Plus tard, j'entendis madame Fourmond, mère de madame Ausselin, louer le courageux médecin, terminant ainsi : « Voilà bien un homme à qui j'irai à l'enterrement ! » Agé, le docteur Kelle demeura à Ste Suzanne, on pouvait le voir, les mains croisées derrière le dos, se promener dans la cité, toujours salué avec respect. Il y mourut. Madame Fourmond alla certainement à sa sépulture. La petite ville reconnaissante donna son nom à une rue d'un quartier neuf, la Boulière. Marguerite Montaroux.

### Le docteur Kelle à Sainte-Suzanne

Je me souviens bien de ce médecin de campagne. C'était en 1943, j'avais neuf ans et étais en vacances chez ma grand-mère, route de Montsûrs. Je jouais avec un camarade de mon âge qui habitait une maison entourée d'un jardin clos de murs (actuellement le 9, rue de la Libération). Grimpe sur ce muret séparant plusieurs piliers supportant des vasques de fonte qui servaient de jardinières, je contournai l'un de ces piliers gênants, m'agrippai à l'une de ces vasques lourdes et tombai à la renverse sur la route, emportant dans ma chute ce vase qui n'était pas fixé en haut du pilier.

Le choc fut brutal et je rentrai couvert de sang. Je traversai le village, la place du champ de foire, avec ma mère qui m'emmena chez le Docteur Kelle. J'ai le souvenir d'un

homme assez grand, profondément doux, très compétent, qui me soigna tout en me consolant et en me rassurant sur ma blessure. Il fit les quelques points de suture nécessaires, et me conseilla d'être plus prudent dans mes jeux d'équilibriste...

Nous avions du respect devant ce véritable médecin de campagne, d'un dévouement sans limites, prêt à tout instant à soigner ses malades, où qu'ils soient, et à sortir sa carriole et son cheval par tous les temps pour accomplir « son devoir. »

Gérard Morteveille, novembre 2007.



Le docteur Kelle habitait 5 rue du camp des anglais à Ste-Suzanne (route de Torcé) ; il garait sa carriole dans la remise à droite dans la cour. Par ailleurs pendant la guerre de 1914-1918 Ste-Suzanne n'avait plus de pharmacien car celui-ci (Auguste Le Baillif, rue du grenier à sel) était parti à la guerre. C'est d'abord Mme Le Baillif, puis le médecin et sa femme (Dr Kelle) qui distribuèrent les médicaments. Après sa démobilisation Auguste Le Baillif fut élu maire de Ste-Suzanne (de décembre 1919 à Février 1923). Gérard Morteveille.

## Rubrique à-brac



... c'est du jus de pommes !

### Un "coup'd'cit" !

Le cidre, une boisson de terroir, au moins jusqu'aux années soixante, bien rares étaient les fermes qui ne possédaient pas leur verger, leur broyeur et leur pressoir en bois bien à l'abri dans le cellier. Le cidre est une boisson obtenue par la fermentation du jus de pommes. Des particuliers passionnés continuent à produire leur cidre avec des pressoirs manuels. Depuis 2004, à chaque fin d'année, je retrouve les gestes que les anciens faisaient. On m'a transmis ce savoir-faire. Cela aurait été dommage qu'il disparaisse.

Les étapes de la fabrication du cidre commencent à partir d'octobre, avec le ramassage et le stockage des pommes. Les fruits sont stockés sur une litière de paille. Pendant cette période, le pressoir et les barriques sont nettoyés et mis à tremper à l'eau chaude pour que le bois gonfle et empêche les fuites. Les barriques ne doivent pas



Transmission entre Paul et son grand-père.

“J'ai lu avec attention...”

“Un article m'a beaucoup plu !”

“J'ai aimé...”

“Je souhaite proposer...”

“Cette photo m'a évoqué des tas de souvenirs !...”



**Vos remarques, vos idées, faites-les nous connaître !**

**Les Ateliers d'histoire de la Charnie**  
 Chez Marie Nédélec  
 5 place Adam Becker  
 53270 Blandouët

<http://blandouet.chez.tiscali.fr>

**Merci !**



être posées à même la terre battue. Les pommes finissent de mûrir. Le parfum de pommes mûres emplit la cour.

**Le broyage :** les pommes sont triées et lavées à l'eau, si besoin, celles abîmées sont éliminées. Elles sont chargées dans le broyeur ou moulard ou pile-pommes. Et nous tournons les manivelles pour activer la grande roue qui broie les pommes.

**Le pressage :** les pommes pilées sont ensuite passées au pressoir. Nous alternons entre une couche de pommes et une couche de paille. La paille servant à faciliter l'écoulement du jus des pommes. Sur ces couches sont disposées des planches pour former un plancher et la « presse » commence. Le pressoir est activé par un système de vis sans fin. Nous serrons sur le mécanisme à cliquet à l'aide d'une barre en bois. Le serrage se fait progressivement pour laisser le temps au jus de s'évacuer. Ensuite le jus obtenu est filtré avant d'être transvasé dans les barriques qui sont ouvertes. Une croûte brune, constituée par les impuretés, se forme en surface et déborde par la bonde, c'est le « chapeau brun ». Le marc est récupéré et donnée aux vaches qui en raffolent.

Huit à dix jours après l'entonnage, il faut procéder au soutirage, le jus clair doit être séparé des lies et du « chapeau brun ». Quelques jours, après le soutirage commence la fermentation. Une fois que la transformation du jus en cidre est réalisée, ce dernier est mis en bouteille.

Aujourd'hui, la transmission se fait et qui sait, peut-être un jour je transmettrai à mon tour ce savoir-faire, peut-être à mon neveu Paul qui nous aide tous les ans depuis qu'il sait marcher. Surtout, il adore boire à grandes goulées le bon jus sucré.

Parlez avec les plus anciens de ce rituel, des souvenirs de ce « bon vieux temps » sont restés vifs dans leur cœur. Ce rituel était l'occasion de joyeuses veillées accompagnées de châtaignes grillées, de pâtés... partagées avec les voisins venus aider. Heureuse époque où le cidre tenait une place importante dans la vie de tous les jours, boisson saine et agréable. Toutes les occasions étaient bonnes pour se rendre « au cul du tonneau ». Sur les barriques, il y a avait toujours une unique bolée que, par tradition, on ne lavait jamais, et qui allait de mains en mains, convivialité oblige. Il est toujours temps pour dire et partager, il faut transmettre avec joie. Sylvie Gohier.

## DERNIÈRE MINUTE



### Ma naissance au logis de Chambord

De la veille de Noël 1946, je n'ai aucun souvenir. C'est pourquoi j'ai demandé à ma mère de me raconter ma naissance. A l'époque, ça se passait le plus souvent à la maison. Pour moi, c'était au Logis de Chambord, dans une petite chambre du premier étage, chauffée par un poêle à bois qui donnait généreusement 10°. Le docteur Lenormand de Sainte Suzanne, peut-être, était présent pour l'accouchement qui a duré près de 30 heures !

Mon père a déclaré ma naissance à monsieur Marsouin, secrétaire de mairie à cette date, en même temps que directeur et instituteur à l'école primaire. Mon prénom : Catherine, a été choisi par mes parents, le second : Michèle, était celui de ma sœur aînée décédée deux ans et demi plus tôt, le troisième prénom : Noëlle parce que nous étions le 23 décembre à 22 heures. Une infirmière de Sainte-Suzanne, madame Béart, recevait au café Pilon, comme on l'appelait, les mamans et leur bébé pour la visite mensuelle. Cet hiver-là était si rude, on me changeait devant la porte du four ouverte de la grosse cuisinière en fonte noire qui servait à cuisiner et à chauffer la cuisine et les pièces contiguës.

Pour l'anecdote, ma première pesée a été effectuée par mon père sur une balance Roberval, dans un panier à oeufs d'où je lui ai échappée. J'ai eu ainsi ma toute première chute sans gravité heureusement, car protégée par le panier. Avec l'aide de quelques photos, je me souviens du baptême de mon frère Michel en juillet 1954. Il avait 6 mois, j'avais 7 ans 1/2. Après la cérémonie religieuse à l'église saint Louis (ou saint Eloi ..?), c'était l'occasion d'une fête de famille (avec parents, grands-parents, oncles, tantes, parrain, marraine, cousins) agrémentée d'un bon repas, de quelques petits cadeaux pour le bébé et de dragées pour tout le monde. Le baptisé portait un manteau (ou douillette) en broderies anglaises blanches, qui se transmettait de génération en génération du côté de mon père. Mes sœurs et moi portions une robe de satin bleu clair et les femmes étaient coiffées, pour la messe et la photo, d'un chapeau genre bibi, à la mode des années 50.

Catherine Tchersky Muller

*J'ai acheté le n°8 et je règle le n°9*



Réservez-le dès maintenant en retournant ce coupon :

M., M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Commune \_\_\_\_\_

(facultatif) Tél. \_\_\_\_\_

(facultatif) Courriel \_\_\_\_\_

Pour cela, je joins au coupon mon règlement de **2,50 euros**

(frais d'envoi, de distribution ou de mise à disposition inclus).

J'accompagne le coupon avec mon règlement

par :  chèque (à l'ordre du comité des fêtes et d'animation de Blandouët)  
 espèces

à : **Marie Nédélec**

**5 place Adam Becker - 53270 Blandouët**